



Genève, le 27 novembre 2024

Le Conseil d'Etat

4791-2024

Conseil national
Commission des transports et des
télécommunications
Monsieur Philippe Kutter
Président
3003 Berne

Concerne : cautionnements solidaires en faveur du chargement des automobiles

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu la consultation concernant les cautionnements solidaires en faveur du chargement des automobiles et nous vous en remercions.

Le projet de la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national (CTT-N) propose d'étendre les cautionnements solidaires, actuellement utilisés dans le transport régional, au chargement des automobiles. Cette garantie accordée aux investisseurs pour les prestations commandées et indemnisées par la Confédération permet d'atténuer le risque financier lors de l'achat de matériel roulant, en réduisant les taux d'intérêt auxquels empruntent les chargeurs d'automobiles. Selon le rapport explicatif, ce cautionnement est peu risqué et aucun défaut de paiement n'a été constaté jusqu'à présent.

Le présent projet n'a pas d'impact direct sur le Canton de Genève, qui ne dispose pas d'installation logistique de ce type. Cependant, il nous paraît important de continuer à promouvoir le report modal et les alternatives visant à transférer le trafic lourd de la route au rail. C'est pourquoi le Canton de Genève apporte son soutien à cette initiative parlementaire.

En vous remerciant de nous avoir consulté sur ce sujet d'importance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La Chancelière :


Michèle Righetti-El Zayadi

La présidente :


Nathalie Fontanet